

ACCOMPAGNEMENT VAE AIDE SOIGNANT

– Eligible au Dispositif de Soutien de Branche



Public concerné

Toute personne justifiant d'une année équivalent temps plein d'exercice dans la fonction

Prérequis

Avoir obtenu la recevabilité du livret1

Intervenant

Infirmier D.E – Cadre de santé Formateur

* Recevabilité du livret 1

Le dossier est à constituer sur le site <http://vae.asp-public.fr>. L'ASP notifie une décision de recevabilité dans un délai de 2 mois maximum à compter de la réception du livret 1.

La recevabilité est valable 3 ans et doit obligatoirement être présentée dans le livret 2.

Durée

135 heures non consécutives en présentiel

Date

Nous contacter

Lieu

Théorie : Intra ou Inter

Enseignement clinique : Dans un établissement hospitalier

Nombre de participants

Session ouverte à partir de 6 participants

Groupe limité à 12 participants

Tarif individuel

3450 euros

Contact

NATHALIE MARTINI

04 13 42 75 11/n.martini@ifsilblancarde.com

Objectifs

- Comprendre les étapes et l'attendu du livret de présentation des acquis de l'expérience
- Comprendre les attendus du jury de validation des acquis de l'expérience
- Décrire son expérience et des situations vécues à partir de ses pratiques professionnelles
- Prendre du recul par rapport à son activité
- Analyser et réfléchir afin de professionnaliser sa pratique dans un souci de qualité des soins
- Mettre en évidence les compétences acquises

Programme de la formation

Bilan de positionnement – 6 heures

Module 1

- Accompagnement méthodologique – 24 heures :
 - ✓ Accompagnement à la rédaction du livret 2 en entretiens individuels et collectifs

Module 2

- Cours théoriques et pratiques – 70 heures :
 - ✓ Modules théoriques en lien avec les savoir-faire et les connaissances associées du référentiel de formation

Module 3

- Mise en situation professionnelle – 35 heures :
 - ✓ Stage en milieu hospitalier

Suivi post jury - 2 heures en cas de non validation ou validation partielle



Débouché

→ Obtention du Diplôme d'Etat Aide-soignant

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- Accompagnement individuel et collectif
- Mises en situation

Modalités d'évaluations

- Evaluation initiale afin de mesurer le niveau de connaissances
- Evaluation des connaissances et/ou compétences acquises en fin de formation
- Evaluation de satisfaction des participants
- Remise d'une attestation individuelle de la formation

Accessibilité

Un référent handicap est à votre disposition afin de faciliter l'intégration des personnes en situation de handicap, contactez-nous.



La certification Qualiopi a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
Actions de formation
Actions permettant de valider des acquis de l'expérience